

Sujet : [INTERNET] Projet CBN Pitres

De : Elodie Lacombe <eboizard27@gmail.com>

Date : 12/07/2022 12:55

Pour : pref-projet-cbnpitres@eure.gouv.fr

Bonjour Monsieur le Préfet,

Je me permets de vous contacter pour le sujet en objet.

Plusieurs choses me dérangent dans le dossier ou plutôt ... plusieurs incohérences entre ce qui se dit et ce qui est écrit. Pour moi seul les écrits comptent n'êtes-vous pas d'accord ?

Mme Lambert Maire de Pitres, affirme en conseil municipal avoir appris qu'il n'y aurait plus de concassage néanmoins, cela apparaît encore dans le dossier. De plus à quoi sert de faire du criblage sans concassage ...?

Autre incohérence....le plan ? Ou sera vraiment localisée l'unité de traitement ? Juste à cote du pôle santé de Pitres ou comme indiqué sur le plan associé au dossier....à 300m plus à l'ouest ? Je crains malheureusement que la réponse soit près du pôle santé et je doute que cela soit le meilleur endroit surtout si j'en crois ce qui est indiqué à cet endroit précis dans l'OAP de Pitres à savoir : espace naturel à préserver. Le chef de projet ne l'a peut-être pas vu puisque sa référence est un ancien PLU.

Pour continuer, 2 sujets me préoccupent :

1 - l'écologie :

- 150 000 M3 / an puisé dans les nappes (vous comme moi savez que ce qu'on puisera n'y retournera pas)
- + au bas mot...plus de 25 000 camions dans la communes et sur la route départementale RD321 (pollution, dégradation du réseau routier là où on le sait également, il y a déjà de moins en moins de moyen humain et financier)
- + particule fine/poussière : on en a déjà énormément sur la commune et cela ne risque pas de diminuer. Petite question : quand y a-t-il de la poussière ? quand il ne pleut pas c'est à dire de mai à octobre en Normandie (même période ou les habitants ouvrent leur fenêtres, vivent plus dehors que dedans, font des ballades en famille ou du sport en extérieur..... Les asthmatiques n'ont pas bien se tenir) Quand il y en a bcp de poussière, c'est la mairie qui est contactée pour que soit demandé à CBN d'arroser mais.....ne sommes-nous pas en vigilance sécheresse ? que va t'il se passer qd les seuils d'alerte seront atteints ? Il y a peu de chance pour que vous ; Monsieur le Préfet, puissiez demandé à la société CBN d'arrêter son activité ?
- le type de déchet retraité : pensez-vous que si des déchets non inertes sont dans le camion ils seront détectés ? par qui, l'employé de la carrière qui n'a sans doute pas (tout comme moi) la connaissance suffisante pour reconnaître une colle a carrelage amiantée d'une qui ne l'est pas ! ou qui n'aura pas de système visuel lui permettant de détecter ce qui se trouve sans le fond ou le milieu du chargement.

2 - l'avenir :

- On est en 2022 ! on entend beaucoup parler de développement durable mais soit je n'ai

pas compris la définition et l'objectif soit ce projet ni répond pas du tout. Transit par camion, utilisation d'eau au détriment de la consommation, réduction d'espace naturel, pollution atmosphérique, etc....

Enfin bref, je suppose que tout est déjà joué mais j'aurais fait ma part jusqu'au bout. En tant que conseillère municipale je me suis abstenue lors du dernier conseil sur le point concernant ce sujet car je n'ai plus confiance Comment croire les quelques adjoints qui ont visité l'unité de Tourville la Riviere alors que les engins de chantier était à l'arrêt ?! Je ne comprends pas qu'un tel projet soit implanté à Pitres, commune qui ne s'y prête pas, sauf peut-être pour s'assurer de ne pas froisser et pouvoir continuer à demander des subventions à l'agglomération.

Le port de St Aubin les Elbeufs est un peu loin pour que cela arrive direct à Pitres par barges.



Si cette installation est si avantageuse qu'on ose essayer de nous le faire croire dans le dossier, pourquoi d'autres communes mieux desservies coté fluviale ne sautent elles pas dessus ?

En espérant que votre décision tiendra compte de cette consultation sur laquelle ne porte que peu ou pas de publicité et qui se déroule durant les congés estivaux.

Bien cordialement
E. LACOMBE